

Et dans les médias...?

Éric Chalifoux

Volume 41, numéro 1, 2011

Plan nord, éducation et droit

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1012712ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1012712ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Chalifoux, É. (2011). Et dans les médias...? *Recherches amérindiennes au Québec*, 41(1), 96–99. <https://doi.org/10.7202/1012712ar>

ET DANS LES MÉDIAS...?

Éric Chalifoux

IL EST INDÉNIABLE que le Plan Nord du gouvernement du Québec a été l'un des sujets les plus chauds dans l'actualité au cours des premiers mois de l'année 2012 ; c'est pourquoi nous allons tenter de mettre en lumière les différentes informations parues dans les actualités médiatiques concernant le Plan et les populations autochtones. Notre prétention n'est certes pas d'offrir une couverture systématique des médias, mais, dans le but de faire écho au texte de Sylvie Vincent (dans ce numéro), nous avons couvert, avec l'aide des actualités de Google, la période allant du 1^{er} janvier au 31 mai 2012.

Le 19 janvier 2012, Pita Aatami a été défait lors des élections à la présidence de la Société Makivik, privant ainsi le gouvernement du Québec d'un partenaire du Plan Nord. Décrit comme étant plus sceptique quant à sa mise en œuvre, le nouveau président de la Société Makivik, Jobie Tukkiapik, a demandé une rencontre avec le ministre Geoffrey Kelley et a déclaré « qu'il voulait consulter sa population sur la question du gouvernement autonome, appuyé par son prédécesseur, et sur le Plan Nord du gouvernement Charest » (propos rapportés par Denis Lessard, « Le Plan Nord perd un joueur », *La Presse*, 1^{er} février 2012). Ancien directeur général de l'Administration régionale Kativik¹, M. Tukkiapik a été remplacé par Isabelle Parizeau, « fille de l'ex-premier ministre péquiste, Jacques Parizeau, très critique face au Plan Nord » (Suzanne Dansereau, « Les Inuits reconsidèrent leur appui au Plan Nord », *Les Affaires*, 11 février 2012).

Le 23 janvier 2012, des Cris de Mistissini bloquent la route 167 pour protester contre son prolongement au nord-est de leur territoire (Kathleen Lévesque, « Plan Nord – Blocus sur la route 167 », *Le Devoir*, 23 janvier 2012). Ces trappeurs cris affirment ne pas avoir été consultés lors de l'octroi du contrat de construction pour le prolongement de la route 167 et ils dénoncent le gouvernement pour avoir empiété sur leurs territoires de piégeage sans les avoir dédommagés ni même prévenus (*ibid.*). Insatisfaits des pourparlers entre le gouvernement et le Conseil de bande, le regroupement de six des sept maîtres de trappe – qui possèdent 92 % des terres visées par le projet routier de la route 167 – a donné lieu à la création de UUCHII, une entreprise crie en partenariat avec des entrepreneurs. Le président de UUCHII, Christopher Matoush estime que leur démarche est « très importante,

parce que ça pourrait ouvrir la porte à tous les autres maîtres de trappe. C'est juste le début du Plan Nord » (*ibid.*). Le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et la communauté de Mistissini ont émis un communiqué conjoint indiquant avoir négocié de « nation à nation » avec le gouvernement du Québec dans ce dossier (« Extension of Highway 167 North », Joint Press Release of Cree Nation of Mistissini and Grand Council of the Crees [Eeyou Istchee], 26 janvier 2012). De plus, la communauté de Mistissini estime « avoir prévu des dispositions particulières pour s'assurer que tous les maîtres de trappe dont les aires de piégeage sont affectées par le prolongement de la route 167, puissent bénéficier des retombées du projet » (*ibid.*). Le 27 janvier, le tribunal a émis une ordonnance afin que cesse jusqu'au 16 février toute entrave au prolongement de la route 167 (Karine Desbiens, « Prolongement de la route 167 : les entraves au chantier interdites jusqu'au 16 février », *Agence QMI*, 8 février 2012).

Le 27 février 2012, le premier ministre du Québec, Jean Charest, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Julie Boulet, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, Clément Gignac, et le ministre des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, font une annonce à propos des mesures du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en lien avec le Plan Nord. Ces mesures favorisent le « maillage entre les entrepreneurs et les chercheurs d'emploi dans le cadre des activités reliées au Plan Nord » (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, *Le Plan Nord et le réseau d'Emploi-Québec : Une bonne initiative, selon la FCEI*, 28 février 2012). Des investissements pour la formation de la main-d'œuvre et des mesures spécifiques pour la création de plus de 400 emplois chez les autochtones sont alors annoncés (Radio-Canada, *Plan Nord : 160 millions pour l'emploi et la formation*, 28 février 2012).

Le 27 février 2012, le gouvernement du Québec a signé une entente avec la communauté crie de Mistissini au sujet du prolongement de la route 167 vers les monts Otish (Karine Desbiens, *Agence QMI*, 28 février 2012). Cet « événement marquant dans la mise en œuvre du Plan Nord » permettra d'accéder à de nombreux territoires qui « regorgent d'un important potentiel de développements miniers et offrent des opportunités dans le développement de projets récréatifs, touristiques, forestiers et éoliens » (*ibid.*). Pour le chef de Mistissini, Richard Shecapio, cette annonce

concerne l'avenir ; celui de votre Plan Nord bien sûr, mais je pense surtout à l'avenir de ma communauté, celui de nos jeunes qui ont soif d'un avenir meilleur, tourné vers les nouvelles technologies, mais sans renier notre passé et nos traditions. En ce sens, cette route nous permet d'avancer, dans tous les sens du mot (propos rapportés par Karine Desbiens, *Agence QMI*, 28 février 2012).

Le 20 mars 2012, le ministre des Finances, Raymond Bachand dépose son budget 2012-2013 en vertu duquel des fonds supplémentaires seront disponibles pour le Plan Nord (Alexandre Robillard, « Budget du Québec : davantage de fonds pour le Plan Nord », *La Presse canadienne*, 20 mars 2012). Du même souffle, le gouvernement annonce trois projets d'infrastructures dans le cadre du Plan Nord : un nouveau projet de chemin de fer entre Sept-Îles et Schefferville ; la possibilité de construire un gazoduc pour alimenter la Côte-Nord ; et la construction possible d'une ligne de transmission électrique à partir du complexe La Grande jusqu'au Nunavik (Hugo Fontaine et Hélène Baril, « Les ressources au cœur du budget », *La Presse*, 20 mars 2012).

À la suite des annonces concernant ces infrastructures, les propriétaires et dirigeants de la compagnie de chemin de fer Tshiuetin ont clairement signalé leur mécontentement face au projet ferroviaire entre Sept-Îles et Schefferville (Suzanne Dansereau, « Plan Nord : pas de chemin de fer sans nous, disent les Autochtones », *lesaffaires.com*, 26 mars 2012). Seule compagnie de chemin de fer au Canada qui soit détenue et exploitée par des autochtones, Tshiuetin appartient aux Innus de Uashat et de Maliotenam (Sept-Îles), aux Innus de Matimekossh-Lac-John (Schefferville) et aux Naskapis de Kawawachikamach. Selon Armand McKenzie, négociateur pour le conseil de bande des Innus de Uashat et de Maliotenam,

Le CN [Canadien National] n'a eu aucune discussion avec nous. C'est pourtant notre territoire et il faut notre consentement. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il faudrait ouvrir les canaux de communications (propos rapportés par Suzanne Dansereau, *les affaires.com*, 26 mars 2012).

Le 30 mars 2012, les communautés algonquines de Lac-Simon et de Pikogan – exclues du Plan Nord – signent avec le gouvernement du Québec une entente de principe qui permettra d'établir « le processus de consultation et d'accommodement avec les deux communautés autochtones lors du développement de projets miniers sur leurs territoires respectifs » (Martin Guindon, « Projets miniers : Pikogan et Lac-Simon en voie d'être consultés et accommodés », *Abitibi Express*, 30 mars 2012). Selon Bruno Kistabish, chef des Abitibiwinnis de Pikogan, cette entente est importante car

[c]ertains nous ont même appelés le peuple invisible, parce que des projets se réalisaient sur notre territoire sans que nous soyons considérés, consultés et encore moins accommodés. Encore tout récemment, avec le Plan Nord, les droits et la présence sur le territoire de notre communauté n'ont pas été reconnus, même si [le] Plan Nord se déroule sur une bonne partie de notre territoire à castor.

[...]

J'espère que cette entente enverra un message clair aux sociétés minières et à toutes les autres entreprises qui veulent venir

explorer ou exploiter notre territoire. Elles doivent entretenir un dialogue avec nos nations avant même de commencer à développer leur projet.

(propos rapportés par Martin Guindon, « Projets miniers : Pikogan et Lac-Simon en voie d'être consultés et accommodés », *Abitibi Express*, 30 mars 2012)

Soulignant qu'il restait encore du travail à faire, Salomée McKenzie, chef des Anichinabés du Lac Simon, souhaite que les nouvelles relations avec l'industrie minière « soient harmonieuses et qu'elles nous permettent d'établir un dialogue clair où notre peuple pourra exprimer ses besoins, ses priorités, ses valeurs et ses préoccupations » (*ibid.*).

Le 1^{er} avril 2012, un groupe d'une dizaine de femmes innues a entrepris une marche pour dénoncer le Plan Nord du gouvernement du Québec. Parties de Maliotenam près de Sept-Îles, ces femmes innues sont arrivées à Québec le 13 avril et elles ont terminé leur périple à Montréal le 22 avril en participant à la marche de la Journée de la Terre. Selon Clémence Simon, la porte-parole du groupe,

Les Innus de Maliotenam sont pris en otage [...]. Notre marche s'inscrit dans la continuité de la barricade [de la route 138, près de la réserve de Maliotenam, et qui a été démantelée à la suite d'une injonction accordée à Hydro-Québec et lui permettant de poursuivre le chantier La Romaine]. Nous dénonçons la discrimination envers les femmes autochtones. Nous dénonçons le Plan Nord. Notre message s'adresse à tous les leaders politiques, tant ceux de notre communauté que Charest et Hydro-Québec (propos rapportés par Jean Saint-Pierre, « Des femmes innues marchent jusqu'à Montréal », *Agence QMI*, 1^{er} avril 2012).

Les 2 et 3 mai 2012, lors du Forum Plan Nord 2012 – « Ne perdons pas le Nord », Aurélie Arnaud signale que la question des impacts du Plan Nord sur les femmes autochtones est totalement occultée (Aurélie Arnaud, « Plan Nord – Où sont les femmes autochtones, *Le Devoir*, 2 mai 2012). Même si les femmes autochtones représentent plus de 50 % de la population autochtone dans le nord du Québec, elles demeurent « les moins écoutées, les moins consultées [et] les plus vulnérables » (voir A. Arnaud, dans ce numéro). Or, cette situation ne semble pas être sur le point de changer si l'on en croit la version actuelle du Plan Nord du gouvernement du Québec. De plus, selon plusieurs des intervenants à ce forum, le Plan Nord ne répond pas aux attentes des communautés autochtones concernées (Charles Lecavalier, « Le Plan Nord ne répond pas aux attentes des communautés locales », *Agence QMI*, 4 mai 2012). « Il y a un manque flagrant de planification et d'évaluation », souligne Rémy Kurtness, ex-chef du conseil de bande de Mashteuiatsh et cofondateur de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (*ibid.*) qui participait à ce forum (voir aussi le texte de P. Trudel, dans ce numéro).

Quelques dates à retenir

20 janvier 2012 – Première escale officielle du premier ministre Jean Charest à Rouyn-Noranda dans le cadre de la tournée Cap Nord qui vise à sensibiliser les entrepreneurs des régions du Québec aux perspectives économiques à venir dans le Plan Nord. Par la suite, d'autres escales ont eu lieu, entre autres dans le Bas-Saint-Laurent (27 février), à Sept-Îles (26 mars), à Trois-Rivières (5 avril), à Laval (16 avril) et dans le nord du Québec (15 mai).

24 février 2012 – La firme de conseil en stratégie SECOR rend publique une étude sur les retombées économiques des activités qui se dérouleront dans le cadre du Plan Nord, en particulier dans les secteurs minier et énergétique, et en infrastructures. Cette étude estime ces retombées à 148 milliards de dollars pour l'ensemble du Québec, sur une période de 25 ans.

3 au 29 mars 2012 – L'Institut du Nouveau Monde (INM) et son directeur général, Michel Venne, organisent une tournée de neuf villes où aura lieu une « Conversation publique sur l'avenir minier du Québec ». Dans chacune de ces villes, les citoyens auront la possibilité d'échanger sur les enjeux de nature économique, sociale et environnementale reliés au développement minier du Québec.

5 mars 2012 – Le gouvernement du Québec s'apprête à créer un observatoire international et indépendant pour faire un suivi sur les impacts du développement minier et des infrastructures dans le nord du Québec. Dirigé par le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, cet observatoire sera composé de scientifiques québécois et étrangers, et relié à plusieurs centres de recherche.

14 mars 2012 – L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) publie une analyse sur les retombées économiques du Plan Nord pour l'ensemble du Québec et celle-ci anticipe un déficit de 8,5 milliards de dollars. Ces résultats et ceux de l'étude réalisée en février par SECOR sont plutôt contradictoires. Dans la foulée des études publiées par l'IRIS et par SECOR, cette dernière a été largement critiquée par Harvey Mead (le 15 mars 2012), ex-commissaire au développement durable du Québec, qui signale que le caractère « non renouvelable » des ressources minières ainsi que l'analyse des risques financiers, écologiques et sociaux – associés au Plan Nord – n'ont pas été pris en considération.

20 mars 2012 – Dépôt du budget 2012-2013 par le ministre des finances du Québec, Raymond Bachand, qui prévoit des fonds supplémentaires pour le Plan Nord. Avec la mise en place de Ressources Québec (créé le 18 avril 2012) – qui disposera d'un portefeuille d'investissements totalisant 1,2 milliard – ce nouvel organisme visera à accroître la participation financière du gouvernement du Québec dans le secteur des mines et des hydrocarbures. L'État s'engagera

d'avantage dans les projets d'infrastructures par l'obtention d'actions d'entreprises. De plus, le gouvernement réactive deux sociétés d'État « somnolentes » : la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) et la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP), dont les mandats respectifs sont de faire de l'exploration minière et de l'exploration pétrolière.

17 avril 2012 – Dépôt à l'Assemblée nationale, par le ministre du Développement durable, du projet de loi 65 qui aura pour effet de protéger 600 000 km² du territoire du Nord québécois d'ici 2035. Alors que l'engagement initial du Premier ministre était de soustraire 50 % de la superficie du Plan Nord à toute activité industrielle (forestière, minière, énergétique), le projet de loi 65 prévoit plutôt consacrer « 50 % de la superficie de ce territoire à des mesures de protection de l'environnement, de maintien de la biodiversité, de mise en valeur du patrimoine naturel et d'utilisation durable des ressources ». Dans une lettre adressée au premier ministre du Québec, Jean Charest, et au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, plusieurs scientifiques ont exprimé leurs inquiétudes et ils considèrent que ce « nouveau langage introduit dans le projet de loi pourrait être interprété de façon à ce que des projets miniers, forestiers ou énergétiques industriels soient considérés comme une utilisation durable des ressources ».

20-21 avril 2012 – Déroulement du Salon Plan Nord à Montréal. Cette initiative de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, est présentée dans le programme remis aux visiteurs comme étant un « vaste carrefour d'information permettra aux visiteurs de se familiariser avec le Plan Nord et de saisir des occasions de maillage et de réseautage uniques ».

2-3 mai 2012 – Forum Plan Nord 2012 – « Ne perdons pas le Nord ». Colloque réunissant plus de 300 personnes représentant différentes organisations et organismes de la société civile et autochtone. Cette alliance entre autochtones et non-autochtones repose sur les principes fondamentaux suivants en matière de développement durable des territoires : 1) le rejet de toute politique colonialiste et paternaliste des gouvernements; 2) le partage équitable des ressources qui devrait, notamment, se traduire (surtout dans le Plan Nord) par des actions permettant de combler le fossé socio-économique qui sépare les populations des Premières Nations de la population québécoise; et 3) le respect de l'environnement qui doit tenir compte des répercussions sur les générations actuelles et futures.

31 mai 2012 – La Société du Plan Nord n'est toujours pas créée (projet de loi 27), la Loi sur les mines (1880) n'a toujours pas été modifiée ou remplacée (projet de loi 14).

EN CONCLUSION

Le Plan Nord du gouvernement du Québec est sans contredit un projet d'envergure mais ses impacts sociaux, culturels et environnementaux semblent avoir été occultés par les enjeux et les retombées économiques. La position officielle des communautés inuites et autochtones vis-à-vis du Plan Nord n'est certes pas unanime (au sein même des

communautés) et le discours du gouvernement reflète plutôt mal la réalité de ces communautés qui, bien qu'étant les premières concernées, sont à peine consultées. Selon Harvey Mead, ancien commissaire au développement durable du Québec,

le gouvernement du Québec dispose de tous les outils administratifs et législatifs pour forger un Plan Nord qui réponde

véritablement de l'intérêt collectif des générations futures. Il nous apparaît urgent que le gouvernement actuel (sinon le futur gouvernement élu du Québec) se saisisse de ces outils législatifs pour refondre et réorienter le Plan Nord (Harvey Mead, « La nécessaire refonte du Plan Nord », *Le Devoir*, 28 mai 2012).

Toujours selon M. Mead, il est primordial que cette refonte du Plan Nord soit « le fruit d'un processus participatif, transparent et démocratique » qui intègre l'ensemble des populations concernées, autochtones et non autochtones (*ibid.*).

[1^{er} juin 2012]

Note

1. L'Administration régionale Kativik (ARK) a été créée en 1978, à la suite de la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, dans le but d'offrir des services publics aux Nunavimmiuts. Elle fournit également de l'assistance technique aux quatorze villages nordiques, notamment dans les domaines suivants : affaires juridiques, gestion et comptabilité municipale, aménagement et développement du territoire, ingénierie et transport collectif.

DES AUTOCHTONES ET UN PLAN NORD

Pierre Trudel

LE FORUM « NE PERDONS PAS LE NORD », tenu à Québec les 2 et 3 mai 2012, aurait tout aussi bien pu s'intituler « Pour un Plan Nord citoyen ». Carrés rouges aidant, l'atmosphère prêtait à la critique, parfois virulente, contre une politique gouvernementale de développement nordique. Le Forum, qui est une initiative de Nature Québec et de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL), a été organisé conjointement avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ), Femmes autochtones du Québec (FAQ) et la Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance autochtone du territoire (CRC-GAT). Le Forum a donné la parole à des scientifiques, mais aussi, et davantage, à des représentants de la société civile autochtone et non autochtone. L'expert comptable des HEC, Jacques Fortin, a bien résumé le climat de méfiance à l'égard du Plan Nord en affirmant qu'un développement précipité et trop rapide favorise la concentration de la richesse et la destruction de l'environnement. Selon lui, le cadre financier du Plan Nord est confus et les bénéfices prévus ne sont, finalement, pas très élevés par rapport à l'investissement public et au PIB québécois. Certains coûts sont passés sous silence : les externalités. Se retrouver dans une situation d'accroissement du surplus d'énergie hydro-électrique est également risqué. Tout au cours du Forum, l'appel à la prudence a bien été partagé par la plupart des intervenants (on peut trouver l'ensemble des communications sur le site Internet du Forum : www.forumplannord.com).

Qu'en est-il cependant, et plus spécifiquement, de la position des représentants autochtones? L'information gouvernementale insiste sur le fait que le Plan Nord constitue un « développement durable » et se réalise avec l'appui de la majorité des nations autochtones. Mon objectif ici est de rendre compte brièvement des positions présentées par les intervenants autochtones au cours de ce forum, en vue d'expliquer autant que possible la diversité de leurs points de vue et de nuancer celui qui est mis de l'avant par le gouvernement dans sa promotion du Plan Nord. D'autre part, à mon avis, il y a un certain paradoxe dans la réaction des 300 participants à ce Forum : comment peuvent-ils applaudir aussi franchement à la fois les interventions très critiques contre le Plan Nord et l'enthousiasme certain de ceux qui l'appuient?

Lisa Qiluqqi Koperqualuk, présidente de l'Association des femmes du Nunavik Saturviit, a commencé son intervention en présentant des données statistiques illustrant l'ampleur des problèmes sociaux au Nunavik. Dès le départ, elle a affirmé être un peu mal à l'aise par ces statistiques, craignant le renforcement des préjugés à l'égard des Inuits. Ce qu'il faut retenir de son intervention, sans reprendre le troublant tableau statistique, c'est que le Plan Nord se réalise dans un contexte d'augmentation de la violence au Nunavik, plus particulièrement à l'égard des femmes et des enfants. Lisa Qiluqqi Koperqualuk affirme que sévit présentement une « crise sociale » au Nunavik. Tel que proposé, le Plan Nord n'en tient pas compte. Va-t-il aggraver cette crise, se demande Lisa Qiluqqi Koperqualuk. D'autre part, elle a également fait remarquer que ce projet de développement ne dit mot sur les questions de l'identité et de la culture des Inuits. Michèle Audette, présidente de Femmes autochtones du Québec, est allée dans le même sens, se préoccupant du sort d'une population vulnérable, soit celle des femmes et des enfants, et ce, dans le contexte de la venue de travailleurs temporaires. L'augmentation de la consommation de psychotropes et de la prostitution constitue un impact prévisible. À remarquer que la présidente de Femmes autochtones du Québec participe à la table autochtone des partenaires mise en place par le gouvernement. Quant à Édith Cloutier, directrice du Centre d'amitié de Val-d'Or, elle a souligné l'importance du concept de l'économie inclusive, en citant l'anthropologue Carole Lévesque, perspective qui doit aussi mener à un succès social, plutôt que strictement économique.

Salomé McKenzie, chef de la Nation anishnabe du Lac Simon, a fait remarquer que les Algonquins, qui sont actuellement installés au sud du territoire délimité par le Plan Nord, l'avaient cependant occupé dans le passé; cependant les Algonquins, tout comme les Attikameks, n'ont pas été consultés et invités à la table des partenaires autochtones. « Nous sommes ignorés », affirma-t-elle. La